



POSTULAT

Auteur	Jens Blatter et Urban Furrer, neo - Die sozialliberale Mitte, Aron Pfammatter, Die Mitte Oberwallis et Stéphane Ganzer, PLR/FDP
Objet	Promouvoir les candidatures masculines dans la profession infirmière
Date	13/11/2023
Numéro	2023.11.364

C'est bien connu, le domaine des soins est confronté à une sévère pénurie de personnel. La demande d'effectifs ne faiblit pas: d'ici à 2025, la Suisse aura besoin de 40 000 à 50 000 soignants dans les hôpitaux, les cliniques et les établissements médico-sociaux. Certaines mesures importantes sont déjà à l'étude pour améliorer la situation.

Le problème vient toutefois en partie du fait que la proportion d'hommes dans la profession infirmière reste largement minoritaire. Dans la situation actuelle, ce constat peut cependant aussi constituer une chance et représenter un important potentiel pour contribuer à une solution. En période de forte pénurie de personnel infirmier qualifié, ce réservoir de main-d'œuvre devrait mieux être exploité. Actuellement, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, les hommes ne représentent que 14% des professionnels de soins infirmiers. Or si les infirmières méritent d'être dûment reconnues et remerciées, les hommes aussi peuvent faire de bons soignants.

Lorsque le personnel vient à manquer, les hommes constituent un potentiel important, car ils travaillent souvent à temps plein. Selon l'Office fédéral de la statistique, cela concerne près de la moitié des infirmiers, tandis qu'un tiers d'entre eux affichent un taux d'occupation compris entre 80 et 99%. C'est dire la capacité de main-d'œuvre que cela représente.

Comment se fait-il que la profession infirmière ne compte pas plus d'hommes? C'est là la grande question à laquelle il faut répondre avec des mesures et des idées ciblées pour améliorer la situation.

Conclusion

Le Conseil d'État est prié d'élaborer et d'appliquer des mesures afin d'encourager les candidatures masculines dans la profession infirmière, ce qui contribuerait à résoudre le problème de la pénurie de personnel soignant qualifié.